

CONVENTION NATIONALE.

PROJET DE DÉCRET



Relatif à la liquidation de tous les Offi-  
ces qui ne sont pas encore liquidés,

PRÉSENTÉ,

AU NOM DES COMITÉS DE LIQUIDATION  
ET DES FINANCES,

PAR P. BORDAS,

Député par le département de la Haute-Vienne.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

LA Convention nationale, après avoir entendu le rap-  
port de ses comités de liquidation & des finances,  
décrète :